

COUR D'APPEL DE PARIS

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE PARIS

CABINET DE MME MICHÈLE COLIN
DOYEN DES JUGES D'INSTRUCTION

RECEPISSE DE DÉPÔT DE PLAINTE AVEC CONSTITUTION DE PARTIE CIVILE

N° CPC : . 0/04/380 .

N° de parquet: P 04.077.2304/0

Le greffier de Mme. le Doyen des Juges d'Instruction au Tribunal de Grande Instance de PARIS, atteste avoir enregistré le 17 Mars 2004, une plainte avec constitution de partie civile émanant de **M. LABORIE André**

Domicile élu :
2, rue de la Forge
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

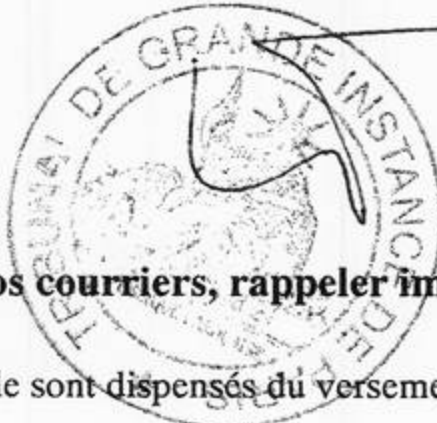
contre X

du ('des) chef (s) de : Atteinte à la liberté individuelle par complicité de séquestration et recel de faux et usage de faux éléments ; atteinte à la personnalité ; discrimination par abus d'autorité ; mesures destinées à faire échec à l'exécution des lois ; atteinte à l'action de la Justice ; complicité de travail clandestin, ; etc...

La partie civile est avisée :

- que la recevabilité de cette plainte sera subordonnée au versement de la consignation.
- que la consignation garantit le paiement de l'amende civile dans le cas où la constitution de partie civile serait, ultérieurement, jugée abusive ou dilatoire (art. 91 et 177-2 du C.P.P).

Fait à Paris, le 18 MARS 2004
Le greffier



*** Pour un traitement immédiat de vos courriers, rappeler impérativement ce numéro dans toutes correspondances.**

**** les bénéficiaires de l'aide juridictionnelle sont dispensés du versement de la consignation.**